

L'An deux mille vingt-trois, le cinq du mois de septembre à dix-huit heures, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis au sein de la salle de réunions de la Communauté de Communes Campagne de Caux sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux membres du Bureau le mercredi 30 août 2023.

Etaient présents : GIRARD Serge, Président, DUBOCAGE Kévin, 2^{ème} Vice-Président, MOIZAN Gérard, 3^{ème} Vice-Président, GEULIN Isabelle, 4^{ème} Vice-Présidente, FLEURY David, 6^{ème} Vice-Président, BRULIN Corinne, 7^{ème} Vice-Présidente, JEZEQUEL David, 9^{ème} Vice-Président, ROSE Marc, 1^{er} membre du bureau, SOLINAS Christian, 2^{ème} membre du bureau, PAUMELLE René, 3^{ème} membre du bureau

Excusés : CARLIERE Frédéric, 1^{er} Vice-Président, NIEPCERON Hervé, 5^{ème} Vice-Président, VANDERMEERSCH Aldric, 8^{ème} Vice-Président, VANIER Pascaline, 4^{ème} membre du bureau

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Cadre de Vie

Nombre de Membres en exercice	14
Nombre de présents	10
Quorum	8
Nombre de votants	10

Délibération n° B012/2023

OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DU DEVIS ET DU BON DE COMMANDE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE CONTRÔLE D'ACCES ET BILLETTERIE A LA PISCINE PLEIN CIEL



Délibération n° B012/2023

OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DU DEVIS ET DU BON DE COMMANDE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE CONTRÔLE D'ACCES ET BILLETTERIE A LA PISCINE PLEIN CIEL

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les Statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;

Considérant que la Communauté de Communes Campagne de Caux a en charge la gestion de la Piscine Plein Ciel à Goderville ;

Considérant qu'actuellement la Piscine Plein Ciel ne dispose pas d'un système de contrôle d'accès et sa billetterie est obsolète, ce qui peut entraîner des soucis de gestion des entrées et des tarifications ;

Considérant que la mise en place d'un logiciel de caisse et de comptabilité améliorera la qualité du service notamment avec le paiement par carte bancaire, tout en facilitant les dépôts de régie ;

Considérant que l'achat d'une billetterie en ligne (paiement et réservation) favorisera l'accessibilité et l'attractivité de la piscine ;

Considérant la nécessité de comptage de la Fréquentation Maximale Instantanée par la mise en place de caméra de comptage ;

Considérant que la société ELISATH, spécialisée dans la fourniture et l'installation de systèmes de contrôle d'accès et de billetterie pour les équipements publics de loisirs, a proposé un devis détaillé d'un montant de 29 378 euros TTC pour la réalisation de ce projet ;

Considérant l'importance de moderniser et de sécuriser l'accès à la piscine Plein Ciel ;—

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

A l'unanimité

- **D'APPROUVER** la mise en place d'un contrôle d'accès et d'une nouvelle billetterie pour la piscine Plein Ciel à Goderville ;
- **D'AUTORISER** la signature du devis présenté par la société ELISATH d'un montant de 29 378 euros TTC pour la fourniture et l'installation du système de contrôle d'accès et de billetterie ;

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget général pour l'exercice 2023.

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux

Communauté de Communes
Campagne de Caux
52 Impasse du Lin
76110 GODERVILLE